

Allocution de M. Jacques Legendre Secrétaire général parlementaire à l'Assemblée régionale Europe

Je voudrais en préambule remercier la section hôte et plus particulièrement son président Ego Perron, Président du Conseil régional, qui, avec toute son équipe, s'est mobilisé pour accueillir à Saint Vincent, dans cette belle vallée d'Aoste, enclave francophone courageuse, la XVII ème assemblée régionale Europe de l'APF.

Comme le disait Lin Colliard, la vallée d'Aoste entière est présente dans le mouvement culturel qui vous a caractérisés à travers les siècles. Je me fais miens ses propos : « Tant la Haute que la Basse vallée, la montagne que la plaine, Pont Saint–Martin et Courmayeur, Champorcher et Saint–Rhémy, la Ville comme le hameau le plus reclus de Valgrisenche ou de Gressoney ont également participé à cette vie culturelle qui demeure, avec votre conscience autonomiste, le plus bel héritage que vos ancêtres vous aient légué. Jaillie de votre sol, manifestation typique de l'âme montagnarde et non expression d'un groupe dominant, votre culture franco–valdôtaine est votre plus beau fleuron, votre gloire à vous. »

Je sais que vous n'avez pas ménagé vos efforts pour faire de cette Assemblée régionale une pleine réussite. Je félicite M. Perron qui perpétue la réputation de cette section toujours prête à prendre sa part dans les diverses manifestations de notre assemblée et y assumer de lourdes responsabilités telle la présidence de notre commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles. Il continue ainsi avec brio la tâche entamée par ses prédécesseurs, M. Perrin, Stévenin, Louvin.

Je tiens aussi à remercier ici notre ancien et je pense futur chargé de mission de la région Europe, M. Freddy Deghilage et la section de la Communauté française de Belgique qui, comme chaque année, met tout en œuvre pour aider la section hôte dans l'organisation de l'Assemblée régionale. Je salue ici la présence du nouveau président de la section de la Communauté française de Belgique, M. Bouchat, qui, j'en suis sûr, accomplira sa tâche avec autant de ferveur que son prédécesseur, M. Charlier, qui nous a accompagné durant de longues années, faisant de lui un « pilier » de l'APF. J'ai appris qu'il occupait désormais un poste de haute responsabilité auprès de votre ministre des Affaires étrangères à la Communauté française, ce dont je le félicite et ce qui nous permettra de le côtoyer encore dans quelques manifestations de la Francophonie, ce dont je me réjouis.

Je salue également la prochaine arrivée, au sein du Bureau de l'APF, de M. Séverin, au poste de Vice–président, en remplacement de M. Damseaux, autre figure de notre assemblée. Ces deux parlementaires de la section de la Communauté française de Belgique auront marqué de leur personnalité l'évolution qu'a suivie notre assemblée depuis ses balbutiements, quand elle n'était qu'une « amicale » de parlementaires de langue française, jusqu'à aujourd'hui où elle tient une place phare au sein de la Francophonie institutionnelle. Que de chemin parcouru depuis lors...

La réunion annuelle de l'Assemblée régionale Europe constitue un moment fort de la vie de l'APF.

L'Europe est, vous le savez, un terrain stratégique pour la Francophonie. D'abord, parce qu'elle est le berceau de notre langue et parce que c'est pour une large part sur ce continent que se joue l'avenir de la langue française. Ensuite, parce qu'au sein de ce continent chargé d'histoire un défi majeur est en train d'être relevé: la construction d'une Union européenne élargie. L'Europe politique est donc en passe de se trouver une définition nouvelle. Ceci ne peut se

faire au détriment d'une langue ou d'une culture et c'est à des instances telle que notre Assemblée régionale qu'il incombe d'être vigilant.

Maintenant que l'APF a trouvé sa place au sein de la Francophonie, qu'elle est reconnue comme son assemblée consultative, nous devons faire passer des messages clairs et forts dans les diverses instances où nous siégeons tels le Conseil permanent de la Francophonie, la conférence ministérielle de la Francophonie et le Sommet des chefs d'états.

A cet égard, je puis vous dire que j'ai été particulièrement attentif lors du dernier CPF au rôle politique et à la visibilité de notre assemblée au prochain Sommet de la Francophonie en novembre prochain à Ouagadougou. Nous y prendrons la parole en effet dans la partie relevant du volet politique, ce qui est un signe manifeste de reconnaissance de la part du Secrétaire Général de la Francophonie, M. Abdou Diouf.

M. Abdou Diouf a également proposé que le Parlement francophone des Jeunes dépose sa Déclaration à l'issue de notre intervention, ce qui confirme ce sentiment d'estime pour ce que nous représentons et ce que nous faisons.

Depuis Charlottetown, en effet, l'APF a été sollicitée par l'OIF pour observer l'élection présidentielle du 11 octobre au Cameroun. Trois parlementaires d'Afrique, d'Amérique et d'Europe y ont été représenter l'APF.

Par ailleurs, en ce dernier trimestre 2004, le secrétariat général a mis en œuvre deux séminaires dans le cadre des programmes de coopération menés avec l'Agence intergouvernementale de la Francophonie.

Le premier vient d'avoir lieu, à Bamako, au bénéfice des femmes parlementaires des onze sections de l'Afrique de l'Ouest et portait sur le thème de la Convention des Nations-Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Pour ce faire, le réseau des Femmes a fait appel à des expertes et expert. Deux séminaires analogues, sur ce même thème sont prévus pour 2005 : l'un en Europe et l'autre dans l'Océan indien. L'objectif du réseau des femmes est clair : sensibiliser l'ensemble des femmes parlementaires à cet instrument normatif international pour qu'elles puissent à leur tour rendre attentives leurs sections, ce qui permettra à l'APF d'être l'assemblée pilote de la défense des droits des femmes.

Le second séminaire se déroulera du 17 au 19 novembre prochain et s'adressera aux parlementaires du Bénin. Il traitera, à la demande des bénéficiaires, des thèmes relatifs aux mécanismes d'élaboration des lois et au contrôle parlementaire. Six conférenciers (trois africains, un américain et deux européens) y interviendront.

Par ailleurs, notre réseau parlementaire de lutte contre le VIH/Sida s'est réuni, avec le concours de nos partenaires de l'ONUSIDA et de la Banque mondiale, à Lomé les 7 et 8 octobre. Il s'est préoccupé particulièrement des droits des orphelins du Sida.

Revenons à notre assemblée régionale. Vous connaissez mon attachement à l'Europe. Les positions que je défends avec conviction et persévérance devant l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe sont là pour en témoigner.

Les deux excellents thèmes que vous avez choisi (« Les impacts de l'élargissement de l'Union européenne sur les politiques de voisinage et les perspectives d'intégration européenne des Balkans : le rôle de la Francophonie » et « Régions et cités : rôle et place du français-Avenir des minorités linguistiques dans l'Europe élargie ») ont un point commun : ils reflètent une des préoccupations prioritaires de l'APF : celle de la préservation de la diversité culturelle. M. Perron, Président de la commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles, mieux que quiconque sait à quel point l'APF suit de très près l'élaboration de la

convention sur la diversité des contenus culturels et des expressions artistiques par l'UNESCO. Ce n'est pas par hasard que nous sommes sur le point de signer un accord de coopération avec cette institution.

Notre combat pour notre langue n'a de sens que si nous défendons le respect d'une Europe plurilingue, d'une Europe multiculturelle. Nous le savons. Restons vigilants.

Je vous souhaite à tous et à toutes une excellente Assemblée régionale, dont je sais déjà que les travaux nourriront la réflexion de notre XXXI^e session qui se réunira à Bruxelles au mois de juillet prochain. Et je veux ici témoigner ma très vive reconnaissance à M. Bouchat et à M. Deghilage qui nous ont proposé, non seulement de nous recevoir tous dans leur belle capitale, mais aussi d'accueillir le troisième Parlement francophone des jeunes. Je suis conscient de l'ampleur du projet et je sais que la section s'est déjà mise à l'ouvrage pour la réussite de celui-ci. Le sens de l'hospitalité et de la convivialité de la Belgique francophone n'est plus à prouver.

Qu'elle en soit remerciée.